

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 AVRIL 2019

PRESIDENCE DE MME CORINNE WEGIMONT, CONSEILLERE COMMUNALE

La séance est ouverte à 18h40'.

37 membres sont présents : M. Willy DEMEYER, Mme Maggy YERNA, M. Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Roland LEONARD, Jean Pierre HUPKENS, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Raoul HEDEBOUW, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Giuseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, François SCHREUER, Michel FAWAY, Mmes Caroline SAAL, Carine CLOTUCHE, MM. Mehdi SALHI, Grégory BENVEGNA, Mme Eléna CHANE-ALUNE, M. Benjamin BODSON, Mme Sarah EL HASNAOUI, MM. Antonio GOMEZ GARCIA, Omer KOCYIGIT, Mme Véronique WILLEMART, M. Pascal RODEYNS, Mme Laura GOFFART, M. Pierre EYBEN, Mmes Louise Férida DEFAWES, Léa TUNA, Anne MERCENIER, MM. François POTTIE, David AMBROSIO, Corinne WEGIMONT Présidente de séance.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général. M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

10 membres sont absents : Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Jean-Claude MARCOURT, Mme Diana NIKOLIC, MM. Fabrice DREZE, Guy KRETTELS, Mme Sarah SCHLITZ, M. Marc GILLIS, Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, MM. Sofiane MEZIANE, Jean TASSET.

2 membres sont excusés : M. Benoit DREZE et Mme Céline FASSOTTE.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Communication de M. le Directeur général et de M. le Bourgmestre relative au Règlement d'Ordre Intérieur.

(Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Guy KRETTELS, Sofiane MEZIANE et Jean TASSET entrent en séance : 41 présents).

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée «Relier le nouveau parking P+R de Vottem ne doit pas se faire aux dépens de la qualité de service des lignes 24 et 71» à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « En attendant le tram « la liberté de choix continuera ? » à laquelle répond M. le Bourgmestre et M. Gilles FORET.

(M. Marc GILLIS entre en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de Mme Eléna CHANE-ALUNE et M. Guy KRETTELS intitulée « Le projet de déménagement des Ardentes pose questions » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Le PTB invite la Ville de Liège à soutenir la création de nouvelles maisons médicales sur son territoire » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

(Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA entre en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de M. Antonio GOMEZ-GARCIA intitulée « Le PTB demande que la convention liant la Ville au Centre Audio-visuel de Liège et relative à l'occupation des locaux rue Beeckman 51 soit reconduite» à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Une ville qui respire : de l'information des pics de pollution à l'action ! » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Audrey NEUPREZ intitulée « Liège plus accessible pour ses seniors » à laquelle répond Mme Elisabeth FRAIPONT.

(Mme Sarah SCHLITZ entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de M. Pascal RODEYNS intitulée « L'aménagement de l'échangeur de Burenville et l'entrée de Ville» à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE intitulée «Comment aider les champions du Cercle liégeois d'échecs ? » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Laura GOFFART et de M. Quentin le BUSSY intitulée « Marchands de sommeil : un fléau des quartiers populaires? » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

11.

Communication relative à la décision de la Tutelle générale d'annulation sur le Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

1.

Approbation des modifications aux conditions du marché 19/01 relatif à la conclusion d'un contrat d'entretien global des locaux de la Zone de police d'une durée d'un an renouvelable maximum trois fois.

2.

Décision de s'octroyer les services du Coordinateur de sécurité et de santé désigné dans le cadre de l'accord-cadre relatif à la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du service des Bâtiments communaux (missions de coordination-projet et de coordination-réalisation) pour la surveillance des travaux.

3.

Ouverture de 2 emplois de Commissaire de police dans le cadre de la mobilité 2019 02 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi de Commissaire de police et choix du mode de sélection.

4.

Ouverture de 2 emplois de CALOG de niveau A "Conseiller Membre Dirigeant", grade commun de classe 1 - choix du mode de sélection - décision de pourvoir aux emplois du cadre administratif et logistique de niveau A grade commun, classe 1, « Conseiller Membre Dirigeant » restés non pourvus par voie de recrutement externe.

5.

Ouverture de 1 emploi de "Conseiller juridique" Commissaire de police OU CALOG de niveau A, grade commun de classe 1, dans le cadre de la mobilité 2019 02; choix du mode de sélection - décision de pourvoir à l'emploi du cadre administratif et logistique de niveau A grade commun, classe 1, « Conseiller juridique » resté non pourvu par voie de recrutement externe.

6.

Passation d'un marché de faible montant en vue de la maintenance full omnium de la timbreuse et de la plieuse de la Zone de police pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification au fournisseur adjudicataire de l'approbation de son offre - adoption des clauses particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

7.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue des travaux de remplacement des treuils des 3 ascenseurs de l'Hôtel de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

8.

Passation d'un marché de faible montant en vue de la réalisation d'une mission d'étude climatique du commissariat « Wallonie » Liège-Centre - adoption des clauses particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'acquisition d'un appareil photographique de type reflex pour la Brigade Judiciaire de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Adoption du protocole d'accord entre la Ville et le C.P.A.S. de Liège relatif au traitement des données dans le cadre du service intégré de Gestion documentaire et Archives.

12.

Création, rue Navette à 4000 LIEGE d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n°49 - interdiction, rue Navette à 4000 LIÈGE du sens de circulation en direction de la rue Saint-Léonard, à tout véhicule, excepté aux vélos, par signal routier C1 et panneau additionnel M2 et du stationnement des véhicules du côté des immeubles à numérotation paire, par signal routier E1.

13.

Interdiction de stationnement, rue des Guillemins, à hauteur de l'immeubles n° 17B, sur une longueur de 6 mètres, par signal routier E9 et panneaux additionnels portant la mention "Réservé Bpost du lundi au vendredi du 08h00 à 18h00".

14.

Interdiction aux conducteurs de véhicules ou trains de véhicules dont la longueur, chargement compris, est supérieure à 10 mètres et dont la largeur est supérieure à 2,50 mètres, l'accès à la voirie, rue Constantin Le Paige à 4000 LIEGE.

15.

Interdiction de stationnement, Féronstrée, à hauteur de l'immeuble n°11, sur une longueur de 6 mètres, par signal routier E9 et panneaux additionnels portant la mention "Réservé Bpost du lundi au vendredi du 08h00 à 18h00".

16.

Interdiction de stationnement, place Reine Astrid, à hauteur de l'immeuble n°14, sur une longueur de 6 mètres, par signal routier E9 et panneaux additionnels portant la mention "Réservé Bpost du lundi au vendredi du 08h00 à 18h00".

17.

Interdiction de stationnement, rue Général de Gaulle, à hauteur de l'immeuble n°202, sur une longueur de 6 mètres, par signal routier E9 et panneaux additionnels portant la mention "Réservé Bpost du lundi au vendredi du 08h00 à 18h00".

18.

Modification du règlement relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains.

19.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°28 et 34, rue des Prés à 4020 LIÈGE.

20.

Suppression, de l'interdiction de stationnement marquée par une ligne discontinue de couleur jaune peinte sur la bordure du trottoir, à hauteur des immeubles n°55 et 57, boulevard d'Avroy - création d'une interdiction de stationnement, à hauteur des immeubles n°55 et 57, sur une longueur de 11 mètres, par signal routier E9 et panneaux additionnels portant les mentions "Réservé Bpost du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00".

21.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateurs à l'association "A.S.B.L. LE FESTIVAL DU FILM POLICIER" relative à l'organisation de la manifestation « Festival International du Film Policier» du 02/05/2019 au 05/05/2019 - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation des subventions.

22.

Modification de la provision de trésorerie, en liquide, au Service du Protocole, destinée à couvrir les dépenses liées à l'organisation par la Ville, de réceptions, réunions ou toutes autres manifestations programmées dans l'urgence ou en dehors des heures d'ouverture de l'Administration communale.

23.

Acceptation du don de documents d'archives des sociétés "Belgique Industrielle Caisse Commune" et "Assurance Liégeoise" fait par la société AXA BELGIUM S.A. - rend hommage à la générosité du donateur et salue les interventions de MM. Marc DECHARNEUX et Hector MAGOTTE pour la conservation et la sauvegarde de ces archives.

24.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « SPORT ET SANTE » relative à l'organisation de la manifestation spécifique « Les 15 km de Liège Métropole » du 05/05/2019 - octroi des subventions directe et indirecte opérateur à ladite association pour l'organisation de la manifestation précitée - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation des subventions.

25.

Adhésion à la Centrale d'achat de la Ville de Bruges afin de pouvoir bénéficier du marché relatif à des services postaux.

AJOURNE

26.

Approbation du texte de la convention relative à la mise à disposition du CPAS, à titre gratuit, des applications "registre des traitements" et "registre des mandats" conçues par le Service Informatique de la Ville de Liège en vue de la mise en conformité de l'Institution avec le RGPD et "registre des mandats".

27.

Acquisition, durant l'exercice budgétaire de 2019, de services informatiques relatifs à la gestion des projets de développement informatique, via la centrale de marchés du Département des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) du Service Public de Wallonie (SPW).

28.

Acquisition, au cours de l'année 2019, de matériel informatique dans le cadre de la convention passée avec la centrale de marchés constituée par l'A.S.B.L. "GIAL".

29.

Acquisition, au cours de l'année 2019, d'équipements réseaux dans le cadre de la convention passée avec la centrale de marchés constituée par l'A.S.B.L. "GIAL" - décision de principe.

30.

Adoption de la charte pour des achats publics responsables validée par le Gouvernement Wallon le 28 février 2019.

285

MM. Pierre EYBEN, Quentin le BUSSY, Raoul HEDEBOUW, Mmes Céline LAMBEAU, Sophie LECRON, Conseillers communaux, sollicitent l'urgence pour ce point.
Motion « Sauvegarde et valorisation d'un wagon-thermos, symbole de la sidérurgie liégeoise ».

L'urgence n'est pas déclarée pour ce point.

31.

Adhésion de la Ville de Liège à la S.A. Intercommunale « RESA » et approbation du texte de la convention de cession d'actions représentatives du capital de la S.A. « RESA » entre la S.C. Intercommunale « ENODIA » et la Ville de Liège.

La présente décision a recueilli 36 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

32.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires de l'exercice 2019 du Centre public d'Action Sociale de Liège.

La présente décision a recueilli 28 voix pour, 16 voix contre et 0 abstention.

33.

Financement alternatif d'investissements économiseurs d'énergie (UREBA II) pour l'ICADI Jonfosse

34.

Financement alternatif des infrastructures d'accueil de l'enfance pour la crèche, rue H. Chainaye, 2

35.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » - sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège – tel que rectifié.

36.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur (Grivegnée) » - sise rue Fraischamps, 154 à 4030 Grivegnée – tel que rectifié.

37.

Approbation du compte 2018 du Conseil d'administration de la « Communauté israélite » - sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 Liège – tel que rectifié.

38.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » - sise rue de Visé, 820 à 4020 Liège – tel que rectifié.

39.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Foy » - sise rue Commandant Marchand, 3 à 4000 Liège – tel que rectifié.

40.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Servais » - sise rue Fond-Saint-Servais, 10 à 4000 Liège – tel que rectifié.

41.

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Rémi » - sise rue Vaudrée 87 à 4031 Angleur – tel que soumis.

42.

Décision d'émettre un avis sur le compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Vincent et Sainte-Barbe à Ans » - sise rue des Français, 241 à 4430 Ans – tel que soumis.

43.

Décision d'émettre un avis sur le compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Ans) » - sise rue Clémenceau, 4 à 4030 Ans – tel que rectifié.

44.

Décision d'émettre un avis sur le compte 2018 de la Fabrique d'église de la « Sainte-Famille » - sise chaussée de Gaulle 22 à 4420 Saint-Nicolas – tel que soumis.

45.

Cession en gré en gré d'un ensemble de bâtiments techniques et administratifs sis rue Trou-Louette, 27 à 4020 Liège.

46.

Cession d'un ensemble de bâtiments techniques et administratifs sis rue des Marêts, 20 à 4020 Liège – Wandre.

La présente décision a recueilli 36 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

47.

Cession d'une parcelle de terrain sise rue du Village à 4000 Liège.

48.

Cession de deux parcelles de terrain sises "Au Clusin" à 4020 Wandre.

La présente décision a recueilli 42 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

49.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n° 86689 pour la démolition d'un bâtiment et la construction d'un immeuble de vingt-six appartements avec un rez-de-chaussée de bureaux relative à un terrain sis place Sainte-Véronique 8, rue Louvrex 133 et rue Sainte-Marie 21 à 4000 LIEGE- modification de voiries communales rue Sainte-Marie et rue Louvrex - marque son accord sur la modification de voiries communales suivant le plan intitulé « Plan de division et de délimitation ».

50.

Prise de connaissance de l'avis favorable du Collège provincial et des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n°86689 pour la démolition d'un bâtiment et la construction d'un immeuble de vingt-six appartements avec un rez-de-chaussée de bureaux relative à un terrain sis place Sainte-Véronique 8, rue Louvrex 133 et rue Sainte-Marie 21 à 4000 LIEGE - modification des voiries communales rue Sainte-Marie et rue Louvrex - arrêt de la modification des alignements suivant le plan intitulé « Modification d'alignement ».

51.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme et de modification de voirie n° 87522 pour l'aménagement du tronçon Banning de la nouvelle voirie traversante du Val Benoît qui relie la rue Ernest Solvay et le quai Banning - marque son accord sur la modification de voiries communales suivant le plan intitulé.

52.

Adoption de la Charte du cyclopartage en libre-service.

53.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « Centre sportif local intégré d'Angleur » relative à la mise à disposition d'infrastructures sportives - adoption du texte de la convention.

54.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « Centre sportif local Intégré d'Angleur » relative à la mise à disposition de terrains - adoption du texte de la convention.

55.

Passation d'un accord-cadre conjoint, par procédure négociée sans publication préalable, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois, pour la fourniture de revêtements de sol - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution de l'accord-cadre conjoint de travaux, à conclure avec un seul participant.

56.

Passation d'un marché par procédure ouverte pour la réalisation, en 3 lots distincts, des travaux de restauration des façades, des menuiseries extérieures, de la charpente et du renouvellement de la toiture au Musée d'Ansembourg, Feronstrée, 114 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - sollicitation des subsides du Service public de Wallonie (Patrimoine).

57.

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour l'installation de chantier et échafaudage, au démontage et mise en sécurité de la toiture et à la mise en sécurité des maçonneries à la collégiale Sainte-Croix, rue Sainte-Croix, 1 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché - sollicitation des subsides du Service public de Wallonie (Patrimoine).

58.

Décision d'arrêter le Plan d'Investissement communal 2019-2021.

59.

Passation d'un marché de services par procédure ouverte avec publicité européenne ayant pour objet la mission complète d'auteur de projet pour l'aménagement d'un corridor modes doux en rive gauche de la Meuse - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

60.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable relative aux marchés publics, concernant les travaux de remise aux standards actuels du réseau électrique et du réseau de supports destinés aux illuminations de fin d'année dans diverses voiries à 4000 et 4020 LIÈGE - adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et la liste de soumissionnaires à consulter.

61.

Retrait de sa décision du 26 mars 2018 (n°127) d'adopter le texte de la convention à conclure entre la SNCB, la SRWT et la Ville de Liège, en présence de la SDLG, relative à la gestion de la place de la gare de Liège - Guillemins suite à des modifications au sein de ladite convention - adoption du texte de la convention à conclure entre la SNCB, la SRWT et la Ville de Liège, en présence de la SDLG, relative à la gestion de la place de la gare de Liège – Guillemins.

La présente décision a recueilli 36 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

62.

Passation d'un marché de fournitures par procédure ouverte pour l'acquisition de dix petits véhicules électriques destinés aux services du parc automobile - adoption du cahier spécial des charges du projet d'avis de marché.

63.

Passation d'un marché de fournitures avec publicité européenne par procédure ouverte pour la fourniture de deux camions benne avec grappin, destinés aux services des Plantations et de la Voirie - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

Addendum 63.1

Adoption de la Charte visant à généraliser les aménagements cyclables de qualité à Liège et à renforcer la sécurité des cyclistes.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale

Ce point est renvoyé en commission.

64.

Adoption du texte du règlement du prix littéraire « MARCEL THIRY » dans le domaine de la littérature française.

65.

Marque son accord sur le lancement d'un appel aux projets d'actions dans le domaine de la solidarité et la coopération avec les pays en développement pour soutenir des micro-projets d'aide au développement pour l'année 2019 - marque son accord sur les modalités d'organisation et le règlement - marque son accord sur la participation financière de la Ville de Liège.

66.

Marque son accord sur le lancement d'un appel aux projets d'actions dans le domaine interculturel et de lutte contre les intolérances pour l'année 2019 - marque son accord sur les modalités d'organisation et le règlement - marque son accord sur la participation financière de la Ville de Liège.

67.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2019 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

Addendum 67.1

Motion relative au statut, aux conditions d'entrée en fonction et au financement du travail des auxiliaires d'éducation de l'enseignement fondamental.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Céline LAMBEAU, Conseillère communale.

Ce point est renvoyé en commission.

Questions orales

Entend une question orale de M. François POTTIE intitulée « Projet de Ville Liège 2025 : premier bilan provisoire » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une question orale de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « Quid de la situation de l'abri de nuit-Liège » à laquelle répond Mme Marie-France MAHY.

Entend une question orale de M. Louis MARAITE intitulée « déménagement de la fontaine de la place Saint-Lambert » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une question orale de Mme Eléna CHANE-ALUNE intitulée « Ré-affectation du subside pour le cadran suite à l'arrêt de ses activités » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

La séance est levée à 21h50'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER